



Site Natura 2000

Basse Vallée du Loing



FICHE D'IDENTITÉ DU SITE :

Code : FR 1100801

Statut : Zone Spéciale de Conservation / Directive européenne "Habitat"

Région : Ile-de-France / **Département :** Seine-et-Marne

3 communes : Moret Loing et Orvanne, Montigny-sur-Loing, Villemer

Superficie : 76,84 ha



Arrêté de désignation du site : 18 mars 2010

Approbation du Document d'Objectif (DOCOB): 1ère version : 1er juillet 2008 ; révision : 2016

Président du Comité de Pilotage : Monsieur Dikran ZAKEOSSIAN

Structure animatrice : Communauté de communes Moret Seine Loing

Animateur : Fédération de Seine-et-Marne pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique

NATURA 2000, QU'EST-CE QUE C'EST ?

« Natura 2000 » désigne des sites naturels protégés **pour leur richesse en faune et/ou en flore** au niveau européen.

Natura 2000 est une volonté de valoriser les territoires en favorisant le **développement durable** et le maintien des activités socio-économiques.

Cette compatibilité entre activités humaines et préservation de la biodiversité est possible grâce à une réflexion locale et une **concertation** avec les acteurs et les populations concernés.



Cofinancé par
l'Union européenne



DESCRIPTION DU SITE

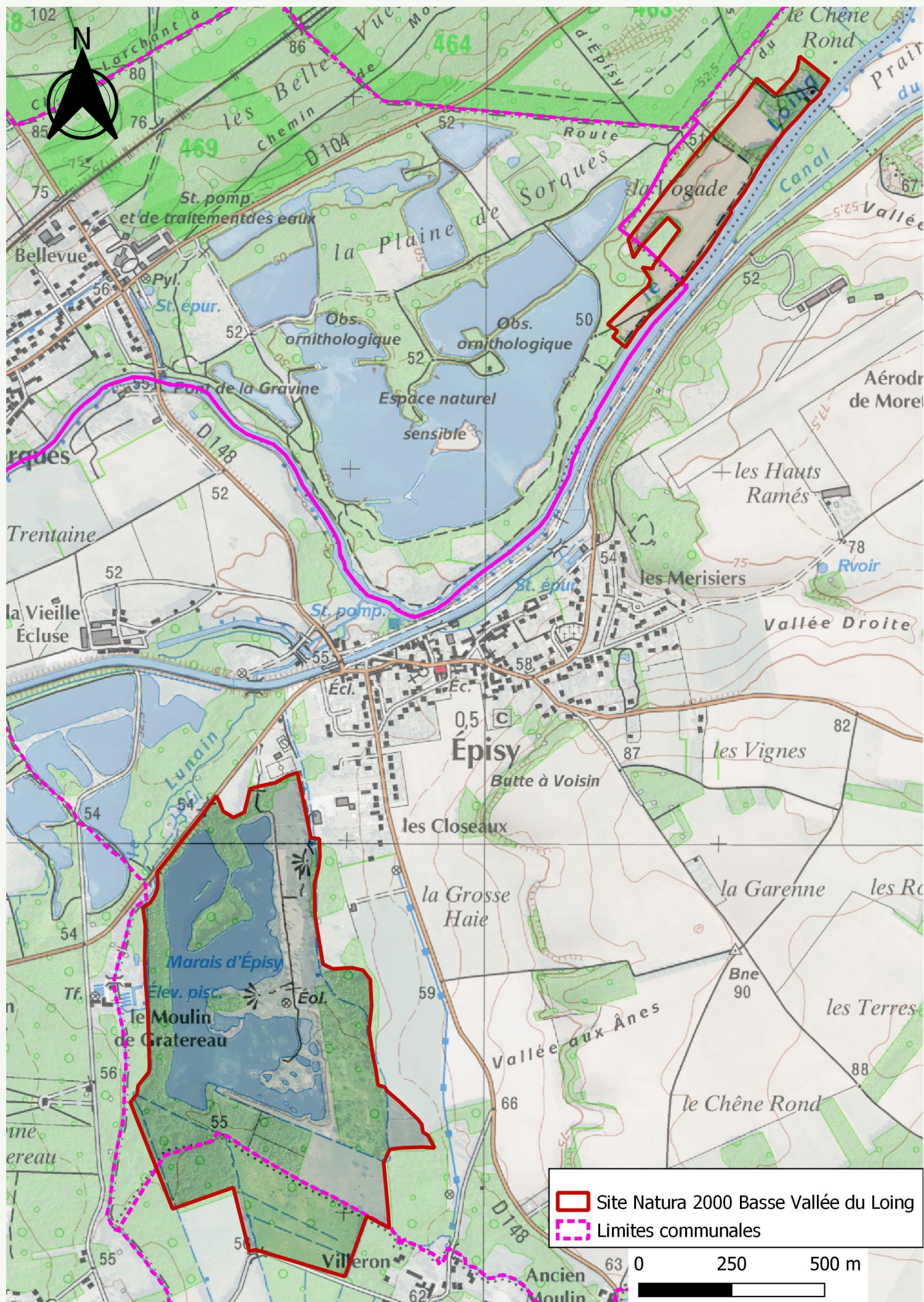
Le site de la Basse Vallée du Loing est localisé entre Moret Loing et Orvanne et Montigny-sur-Loing dans le sud de la Seine-et-Marne. Il est constitué de deux entités distinctes : la première regroupe le marais d'Episy et le Pré de la Saveuse et la seconde concerne les prairies de fauches de la plaine de Sorques. Le domaine public recouvre 60% de la surface du site avec deux principaux opérateurs : le conseil départemental de Seine-et-Marne, gestionnaires des Espaces Naturels Sensibles, et Eau de Paris gestionnaire du champ captant de Villeron incluant le Pré de Saveuse.

Le site de la Basse Vallée du Loing est localisé sur des alluvions modernes et anciennes des vallées du Loing et du Lunain. Les conditions d'engorgement des sols y sont permanentes et ont permis le développement de formations tourbeuses alcalines. Ce milieu particulier a conduit à la désignation du site en 2010 pour la présence de trois habitats d'intérêt communautaire et d'une espèce de papillon, l'écaille chinée.

L'actualisation du DOCOB en 2015 a permis l'identification de 4 autres espèces d'intérêt communautaire : le vertigo étroit, le vertigo de Des moulins, la cordulie à corps fin et l'agrion de Mercure; ainsi que l'identification de 8 habitats d'intérêt communautaires supplémentaires décrits en page 4.

Malgré la forte destruction des habitats dans les années 1970, le diagnostic actuel affirme le bon état de conservation des habitats et espèces à enjeu fort. Ceci confirme l'efficacité des mesures de conservation appliquée par les opérateurs. La tendance est très positive et les suivis scientifiques à venir permettront l'évaluation ultérieure. Aucune menace directe et imminente n'est identifiée.





HABITATS D'INTÉRÊT COMMUNAUTAIRE

Au total ce sont 11 habitats qui ont été recensés sur le site Natura 2000 en 2015, représentant une surface totale de 41.05 ha, soit 48% de la surface total de la ZSC. La plus grande proportion d'habitat d'intérêt communautaire prairial concerne l'habitat 6410 Prairies à *Molinia* sur sols calcaires, tourbeux ou argilo-limoneux (*Molinion caeruleae*) avec une surface de 9,53 ha.

Code Natura 2000	Nom	Surface sur le site (Ha)	Enjeux du site pour la conservation
7230	Tourbières basses alcalines	5,55	Fort
3140	Eaux oligomésotrophes calcaires avec végétation benthique à <i>Chara spp.</i>	6,14	Fort
6410	Prairies à <i>Molinia</i> sur sols calcaires, tourbeux ou argilo-limoneux (<i>Molinion caeruleae</i>)	9,53	Fort
6510	Prairies maigres de fauche de basse altitude (<i>Alopecurus pratensis</i> , <i>Sanguisorba officinalis</i>)	6,58	Fort
6430	Mégaphorbiaies hydrophiles d'ourlets planitaires et des étages montagnard à alpin	3,97	Moyen
7210*	Marais calcaires à <i>Cladium mariscus</i> et espèces du <i>Caricion davallianae</i>	0,96	Moyen
3110	Eaux oligotrophes très peu minéralisées des plaines sablonneuses (<i>Littorelleta uniflorae</i>)	0,03	Moyen
3150	Lacs eutrophes naturels avec végétation du <i>Magnotamion</i> ou de l' <i>Hydrocharition</i>	0,3	Moyen
3130	Eaux stagnantes, oligotrophes à mésotrophes avec végétation des <i>Littorelletea uniflorae</i> et/ou des <i>Isoeto-Nanojuncetea</i>	0,16	Faible
9160	Chênaies pédonculées ou chênaies-charmaies subatlantiques et méditerranéennes du <i>Carpinion betuli</i>	12,25	Faible
91E0	Forêts alluviales à <i>Alnus glutinosa</i> et <i>Fraxinus excelsior</i> (<i>Alno-padion</i> , <i>alnion incanae</i> , <i>Salicion albae</i>)	0,71	Faible

Prairie humide à Molinie



Gazons vivaces du *Littorelletalia uniflorae*



Herbiers de Characées



Tourbières basses alcalines



Mégaphorbiaie



Prairie maigre de fauche



QUELLES MENACES PÈSENT SUR LES HABITATS ?

- ◆ Modifications du régime hydraulique
- ◆ Surpiétinement
- ◆ Eutrophisation du milieu
- ◆ Fermeture du milieu
- ◆ Absence de gestion par fauche
- ◆ Espèces invasives

ESPÈCES D'INTÉRÊT COMMUNAUTAIRE

Nom vernaculaire	Nom scientifique	Présence sur le site	Enjeux du site pour la
Cordulie à corps fin	<i>Oxygastra curtisii</i>	L'espèce est présente sur le "marais d'Episy" mais son effectif est resté faible malgré l'absence de menaces.	Fort
Agrion de Mercure	<i>Coenagrion mercuriale</i>	Espèce bien implantée sur le site Natura 2000. Il s'agit de la deuxième population la plus importante en Ile-de-France.	Fort
Vertigo étroit	<i>Vertigo angustior</i>	Ce n'est qu'en 2013 que l'espèce est trouvée vivante et en grand nombre sur le site Natura 2000.	Fort
Vetigo de Des moulins	<i>Vertigo moulinsiana</i>	L'espèce est présente uniquement sur le « marais d'Episy ».	Moyen

Agrion de Mercure



Cordulie à corps fin



Vertigo étroit



Vertigo de Des moulins



QUELLES MENACES PÈSENT SUR LES ESPÈCES ?

- ♦ Modification du régime hydraulique
- ♦ Eutrophisation
- ♦ Fermeture des milieux

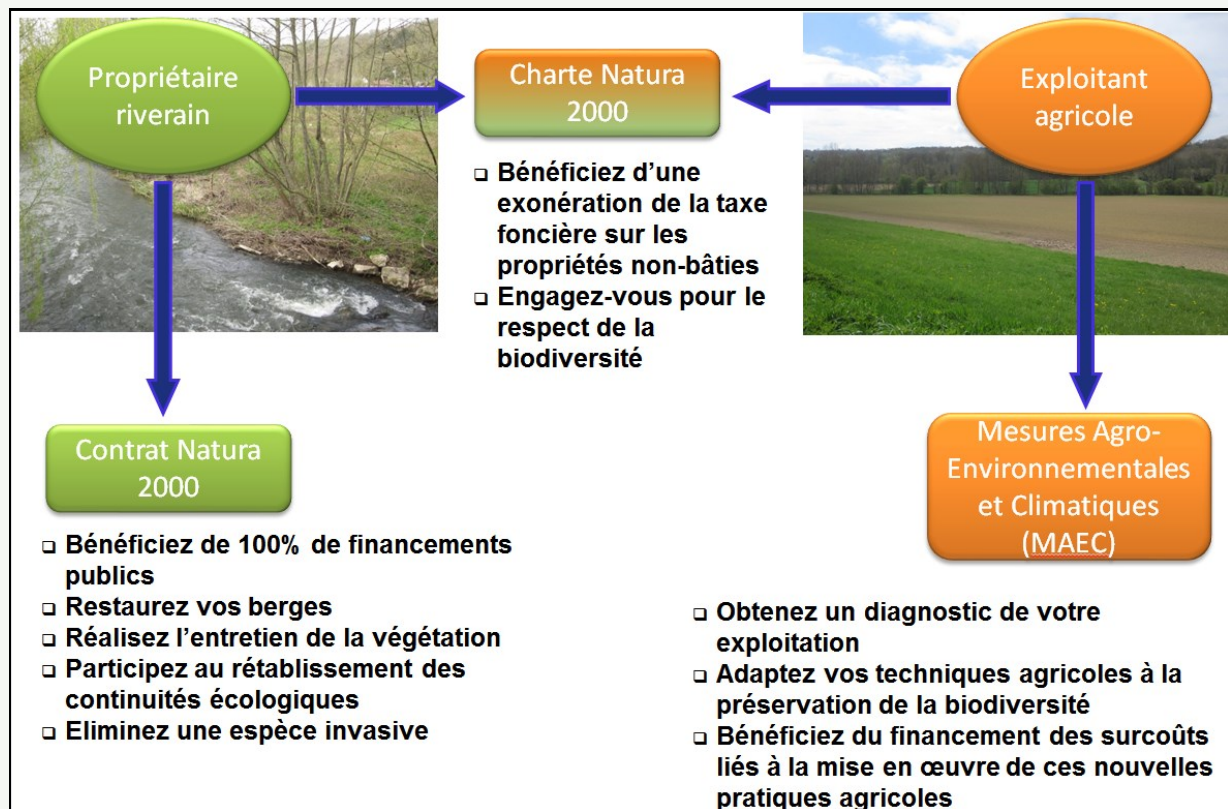
PRINCIPAUX OBJECTIFS DU SITE

Le document d'objectif du site Natura 2000 a identifié 4 orientations sur lesquelles reposent la poursuite de la conservation du site. Ces orientations sont relatives aux habitats, à la faune et à la flore des milieux forestiers, humides et agropastoraux. Elles sont valables non seulement pour les habitats et les espèces d'intérêt communautaire du site mais aussi pour l'ensemble du site Natura 2000. Les orientations sont déclinées en objectifs et actions que l'animateur portera dans les années futures. Ces actions sont décrites dans le tableau ci-dessous.

FDAAPPMA 72

Intitulé de l'orientation	Objectifs	Actions
Orientation 1: Préservation de la dynamique des habitats humides et aquatiques, landes et marais, et de leur fonctionnement biologique	Préserver et/ou améliorer l'état de conservation des habitats aquatiques et humides d'intérêt communautaire.	Gestion des niveaux d'eau dans le marais. Maîtrise de l'expansion de la cladiaie par fauche avec exportation. Maintien de la végétation des berges, et conservation d'une pente douce. Contrôle des populations d'espèces allochtones.
Orientation 2 : Conservation des espaces ouverts (prairies et mégaphorbiaies)	Préserver et/ou améliorer l'état de conservation des habitats prairiaux d'intérêt communautaire. Contrôler la prolifération de ligneux.	Entretien des milieux ouverts et strates herbacées par une gestion extensive. Coupe et débroussaillage des ligneux avec exportation. Décapage léger en vue d'une restauration écologique.
Orientation 3: Formation des acteurs et sensibilisation des populations aux enjeux associés à la mise en œuvre du document d'objectifs. Accompagnement des acteurs de territoire dans la gestion du site	Sensibiliser et former les propriétaires et gestionnaires, à la prise en compte des enjeux de la Directive Habitat, Faune, Flore dans le cadre de la gestion courante. Sensibiliser les élus et les populations locales sur les enjeux du site Natura 2000. Mettre en adéquation les activités touristiques et la gestion du site.	Organisation de sorties découverte du site Natura 2000. Veille à la cohérence entre les documents de gestion et de planification et le document d'objectifs. Création et diffusion du support de communication papier et/ou numérique visant à la sensibilisation du public sur les habitats, les espèces et les actualités du site Natura 2000. Animation de groupes thématiques et de journées de formation et valorisation des bonnes pratiques existantes sur le site.
Orientation 4 : Amélioration des connaissances des habitats et de la faune d'intérêt communautaire et suivi à l'échelle du site. Protocole de suivi de réalisation et d'évaluation du DOCOB. Concertation et suivi des actions non relatives à la mise en application du DOCOB	Connaître l'évolution du milieu physique et des populations d'espèces d'intérêt communautaire du site Natura 2000. Suivi et évaluation des mesures contractuelles et non contractuelles appliquées sur le site Natura 2000.	Suivi de l'évolution de populations des espèces ainsi que des habitats d'intérêt communautaire. Réalisation de suivis des niveaux et de la qualité de l'eau. Suivi de l'effet du pâturage lié à la gestion. Surveillance et contrôle des populations d'espèces allochtones.

NATURA 2000, COMMENT Y PARTICIPER ?



LES ÉVALUATIONS D'INCIDENCES NATURA 2000

Sur un site Natura 2000, l'objectif est de concilier activités humaines et préservation de la biodiversité. Les évaluations d'incidences Natura 2000 sont là pour que chacun réfléchisse sur la façon de réaliser des travaux, des aménagements, une construction, une manifestation sportive, ..., pour éviter les impacts et ainsi préserver les espèces d'intérêt communautaire.

Vous pouvez consulter le site Internet de la DRIEAT Ile-de-France pour vous référer aux trois listes qui recensent les projets et les aménagements soumis à évaluation des incidences Natura 2000 :

<https://www.drieat.ile-de-france.developpement-durable.gouv.fr/natura-2000-r171.html>



NATURA 2000, QUI CONTACTER ?

Marion GRIMAUD

Chargée d'études Natura 2000

natura2000@federationpeche77.fr

Fédération de Seine-et-Marne pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique

22 rue des Joncs, Hameau d'Aubigny

77950 Montereau-sur-le-Jard

01.64.39.03.08 / 06.82.43.25.37

<http://www.federationpeche77.fr/>



POUR EN SAVOIR PLUS

<https://natura2000.smartidf.services/>

<https://www.drieat.ile-de-france.developpement-durable.gouv.fr/natura-2000-r171.html>